



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 23 septembre 2019
à 10 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2019-09, pour l'élaboration des plans et devis pour la reconstruction de la chaussée ainsi que la construction d'un nouvel égout sanitaire avec un poste de pompage de la rue Terrasse Martin, pour un montant de 210 052,43 \$, t.t.i., plus 15 % de budget contingent, totalisant une somme de 241 560,29 \$, t.t.i.
- 20.02** D'approuver la convention de bail entre l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et l'organisme Perspective communautaire pour la santé mentale pour la location du deuxième étage de l'édifice situé au 15 795, boulevard Gouin ouest à Sainte-Geneviève, pour une durée d'un an, soit du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020, avec une option de renouvellement d'un terme additionnel d'une année, pour un loyer mensuel de 2000 \$ incluant l'électricité, plus les taxes applicables

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance